



## PRÉSENTATION

**CRÉATION DE CONTENUS  
RÉDACTIONNELS ET VISUELS PAR  
L'USAGE RESPONSABLE DE  
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
GÉNÉRATIVE (RS6776)**

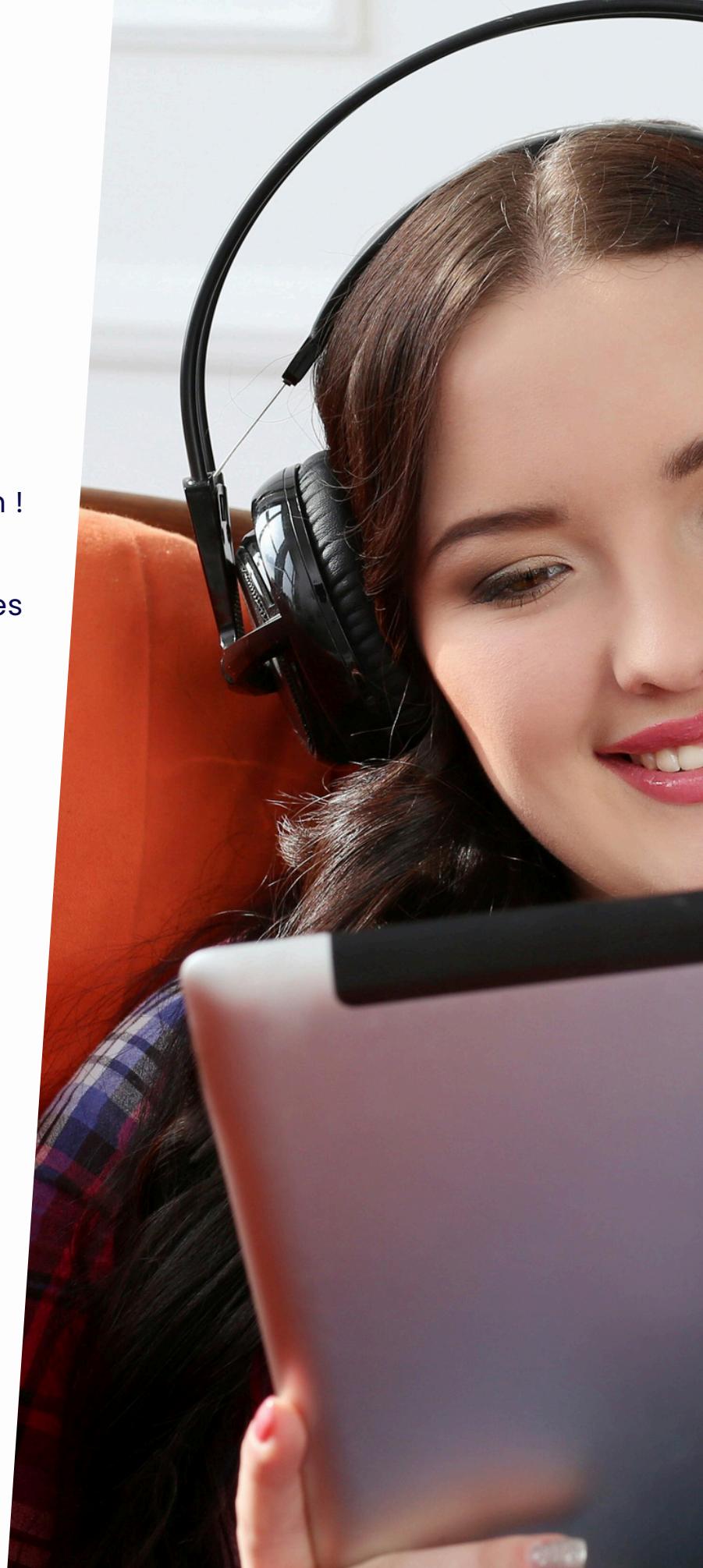
V1 ACTUALISÉE LE 15/12/2025

## Bienvenue !

Vous êtes concerné·e par la formation Crédit de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative (RS6776) proposée par notre organisme et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre organisme de formation !

Vous trouverez ci-après les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours.

1. Présentation de l'organisme de formation
2. Offre 21 heures formation certifiante RS6776
3. Programme détaillé
4. Équipe pédagogique
5. Engagements
6. Accessibilité numérique
7. Handicap et accompagnement
8. Conditions générales de vente



# 1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

---

SAS NETFORM est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité [NDA À RENSEIGNER] auprès du préfet de région.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SAS NETFORM est un organisme de formation spécialisé dans le développement des compétences professionnelles à distance, et propose des parcours préparant à des certifications enregistrées auprès de France Compétences.

Dans le cadre de la formation certifiante « Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative » (RS6776), SAS NETFORM déploie un parcours conforme au référentiel de compétences défini par InKréa Certifications, dans le respect des exigences pédagogiques, réglementaires et déontologiques.

L'ensemble de notre offre est accessible sur notre site internet : <https://excellence-ia.fr>.



## 2. L'OFFRE 21 HEURES FORMATION CERTIFIANTE RS6776

### Public

Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles..)

### Prérequis

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet.

### Durée

21 heures, réparties sur plusieurs semaines, selon vos disponibilités

### Inscription

Pour toute demande d'inscription, contactez-nous au 0768418235 ou par email à [vanessa.l@excellence-ia.fr](mailto:vanessa.l@excellence-ia.fr)

### Objectifs

Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.

Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.  
Évaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

### Moyens techniques

Accompagnement à distance via outils de communication (téléphone, visio), plateforme collaborative (Drive) et outils de suivi personnalisés.

## Méthode et modalités

- 100 % distanciel en visioconférence.
- Alternance de démonstrations, ateliers guidés, études de cas.
- Sessions individuelles.

Tous les modules sont construits autour de cas concrets, adaptés aux différents métiers (RH, communication, gestion, support, marketing...).

Les participants travaillent sur leurs propres situations de travail, ce qui favorise la transposition immédiate des apprentissages.

Alternance entre : Manipulation d'outils (ChatGPT, Firefly, Copilot...), Débats éthiques et juridiques autour des risques (biais, RGPD, IA Act), Jeux de rôles et mises en situation.

Quiz, démos live, mini-défis, analyses croisées, débats éthiques... Chacun repart avec des outils concrets, construits pendant la formation : prompts-types, plan d'action IA, checklists RGPD, grilles d'accessibilité, etc.

## Vous bénéficierez :

- d'un accompagnement personnalisé par un pédagogue dédié ;
- d'un suivi applicatif disponibles 24/7 sur notre drive sécurisé des rdv 100% synchrone à distance.

## Adaptation et suivi

Le parcours de formation est structuré et organisé afin de garantir l'acquisition des compétences visées par la certification RS6776 – Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative.

La progression pédagogique tient compte du contexte professionnel du participant et de ses usages réels de l'intelligence artificielle générative, dans le respect du programme validé et du référentiel de compétences.

L'adaptation du parcours porte notamment sur :

- le rythme de formation, dans le cadre des durées réglementaires prévues ;
- l'organisation des séquences pédagogiques synchrones et, le cas échéant, e-learning ;
- les outils mobilisés pour la création de contenus rédactionnels et visuels par l'IA générative ;
- les supports pédagogiques utilisés pour faciliter la compréhension et l'appropriation des compétences ;

- l'accessibilité de la formation, notamment pour les personnes en situation de handicap, avec la mise en place d'adaptations pédagogiques lorsque cela est nécessaire.

Un suivi pédagogique est assuré tout au long du parcours afin de vérifier la progression du participant au regard des compétences attendues et de préparer le passage de la certification, conformément aux exigences d'InKréa Certifications.

## Évaluation de parcours

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative", enregistrée auprès de France Compétences par InKréa Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes.

## Délai d'accès

Un délai de 14 jours est appliqué entre votre demande d'inscription et le démarrage de votre formation.

## Accessibilité handicap

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude personnalisée de vos besoins est réalisée à l'entrée dans le parcours pour garantir un accompagnement adapté. Nous mobilisons, si besoin, un réseau de partenaires spécialisés (AGEFIPH, MDPH, CAP EMPLOI, APAJH...).

## Évaluation du besoin

Un questionnaire de positionnement est proposé afin de vérifier la pertinence du dispositif par rapport à votre projet et vos attentes.

## Validation de l'inscription

Une fois votre candidature validée, vous recevrez un livret d'accueil récapitulant les étapes, les modalités et les ressources mises à votre disposition pour démarrer sereinement.

## Modalités de financement

- 1.CPF – Compte personnel de formation
- 2.Mobilisable par les salariés, les agents publics et les indépendants éligibles.
- 3.Autofinancement.
- 4.Plan de développement des compétences (entreprises).
- 5.Prise en charge possible par l'employeur.
- 6.Aide individuelle à la formation (France Travail) pour les demandeurs d'emploi, sur accord du conseiller.
- 7.FAF (travailleurs indépendants)
- 8.Prise en charge possible via les Fonds d'Assurance Formation.

## Prix :

Formation certifiante RS6776 – 21 heures : 1974 € TTC

## Contact :

Vanessa Leopold  
vanessa.l@excellence-ia.fr  
07 68 41 82 35

## QUELQUES CHIFFRES :

<b>Taux de réussite :</b> %	<b>Taux d'abandon :</b> %	<b>Taux de passage devant le jury :</b> %
--------------------------------	------------------------------	--

### 3. PROGRAMME DÉTAILLÉ 21 HEURES

---

Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative (RS6776)

#### MODULE 1

#### Intégration de l'IA Générative dans les pratiques de création de contenus – 4 heures

##### I/ Analyse du contexte et identification des besoins – 1 heure

- Introduction à l'IA Générative : principes, capacités, limites.
- Fonctionnement général des modèles génératifs.
- Panorama des outils majeurs : ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot.
- Exemples d'utilisations sur le poste de travail : rédaction, synthèse, visuels, veille.
- Analyse des tâches : repérage des tâches répétitives liées à la création de contenus.
- Identification des optimisations possibles via l'IA générative (logique métier, besoins spécifiques).
- Étude de cas métier appliquée.

##### II/ Configuration des outils d'IA générative – 2 heures

- Création des comptes : ChatGPT, Gemini, Firefly, Copilot.
- Paramétrage initial, organisation des espaces de travail.
- Découverte des interfaces et fonctionnalités essentielles.

##### III/ Élaboration d'un plan d'action d'intégration IA – 1 heure

- Méthodologie : structuration stratégique du plan d'intégration IA.
- Élaboration d'un plan : tâches ciblées, outils utilisés, gains attendus, process, limites.
- Étapes de test, itération, amélioration continue.
- Étude de cas pratique.

Quiz pédagogiques non certificatifs permettant de valider la compréhension des notions abordées.

## MODULE 2

### Techniques de production rédactionnelle et visuelle : prompts, accessibilité et sécurité - 14 heures

#### I/ Techniques de Prompt Engineering - 2 heures

- Principes du prompt engineering.
- Structure rédactionnelle optimale : rôle, contexte, consignes, format, contraintes.
- Analyse de prompts efficaces et prompts à éviter.
- Atelier : prompts simples puis prompts complexes (progression pédagogique).

#### II/ Création de contenus rédactionnels et visuels - 4 heures

- Rédaction avec IA : ChatGPT vs Google Gemini, atouts et limites.
- Fonctionnalités avancées : modèles spécialisés, GPT Store, génération structurée.
- Création visuelle : Copilot Designer vs Adobe Firefly.
- Atelier rédaction : email, post, synthèse, fiche info, script vidéo.
- Atelier visuel : image professionnelle, variante, cohérence marque.
- Initiation transcription et comptes rendus IA.

#### III/ Garantir la confidentialité des données - 2 heures

- Identifier les données personnelles et sensibles.
- Risques liés à l'utilisation imprudente de l'IA générative.
- Anonymisation, pseudonymisation, bonnes pratiques de sécurité.
- Relecture, supervision humaine, contrôle qualité.
- Étude de cas : reformuler des prompts non conformes.

#### IV/ Création de contenus inclusifs et accessibles - 4 heures

- Normes d'accessibilité : RGAA, WCAG, FALC.
- Handicap visuel : descriptions alternatives, structuration.
- Handicap auditif : transcription, sous-titres, langage clair.
- Handicap cognitif : simplification, hiérarchie logique.
- Atelier : adapter un contenu classique en version accessible.

#### V/ Techniques d'optimisation des contenus 2 heures

- Pourquoi et comment optimiser un contenu IA ?
- Stratégies : contrainte, ton, style, format, précision métier.
- Amélioration par itérations successives.
- Atelier : optimiser un contenu existant selon un cahier des charges.

Quiz pédagogiques non certificatifs permettant de valider la compréhension des notions abordées.

## MODULE 3

### Règles de conformité et bonnes pratiques d'usage responsable de l'IA – 3 heures

#### I/ Cadre réglementaire : IA Act européen – 1 heure

- Présentation et enjeux de l'IA Act.
- Classification des risques des systèmes IA.
- Principes clés : transparence, taille des modèles, biais, protection des droits fondamentaux.
- Conformité des contenus générés : bonnes pratiques.
- Analyse des risques : identification des biais, correction, documentation.

#### II/ Protection des données : RGPD – 1 heure

- Rappels essentiels : minimisation, consentement, transparence.
- Risques liés à l'IA dans la manipulation de données personnelles.
- Bonnes pratiques : anonymisation, pseudonymisation, contrôle interne.
- Process de supervision humaine et de validation manuelle.

#### III/ Mise en place d'une veille réglementaire – 1 heure

- Pourquoi la veille est essentielle.
- Méthodologie : sources fiables, fréquence, suivi.
- Atelier : construction d'un tableau de veille IA.

Quiz pédagogiques non certificatifs permettant de valider la compréhension des notions abordées.

## 4. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

---



Référente pédagogique :  
*Sandra Muller Calafat*  
Email : [sandra.m@excellence-ia.fr](mailto:sandra.m@excellence-ia.fr)  
Téléphone : 07 68 33 93 46  
Diplôme RS6776



Référente pédagogique :  
*Fabrice Bersey*  
Email : [fabrice@excellence-ia.fr](mailto:fabrice@excellence-ia.fr)  
Téléphone : 06 23 19 83 05  
Diplôme RS6776

L'équipe est composée de conseillers pédagogiques, chargés de qualité et formateurs certifiés RS6776.

## 5. ENGAGEMENTS

---

### Engagement pédagogique

SAS NETFORM s'engage à dispenser la formation préparant à la certification « Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative » (RS6776)

conformément au programme validé, au référentiel de compétences et aux exigences définies par InKréa Certifications.

La durée de la formation est de 21 selon les modalités prévues.

### Éthique et neutralité

Les actions de formation sont conduites dans le respect des principes d'éthique professionnelle, notamment la neutralité pédagogique, l'honnêteté et l'indépendance de jugement.

Les équipes pédagogiques s'appuient exclusivement sur des critères objectifs et mesurables pour évaluer l'acquisition des compétences attendues par la certification.

### Engagement de l'apprenant

La participation à la formation repose sur une démarche volontaire.

Toute inscription implique l'adhésion aux objectifs pédagogiques, au cadre de la formation et aux modalités d'évaluation menant à la certification RS6776.

### Confidentialité

Les informations et productions échangées dans le cadre de la formation sont traitées de manière confidentielle et utilisées exclusivement à des fins pédagogiques et d'évaluation, dans le respect du secret professionnel et des articles 226-13 et 226-14 du Code pénal.

### Accessibilité

SAS NETFORM veille à l'accessibilité de ses dispositifs de formation.

Des adaptations pédagogiques peuvent être mises en place pour les personnes en situation de handicap, lorsque cela est nécessaire, dans le respect du programme validé et du cadre réglementaire.

## 6. ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

---

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et au décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019, SAS NETFORM s'engage à rendre ses contenus et services numériques accessibles au plus grand nombre.

Cette politique s'applique à l'ensemble des dispositifs numériques utilisés dans le cadre de ses actions de formation, notamment celles préparant à des certifications professionnelles enregistrées auprès de France Compétences.

### **Responsable de l'accessibilité numérique**

SAS NETFORM a désigné un responsable de l'accessibilité numérique, chargé :

- de veiller à la prise en compte de l'accessibilité dans les contenus et outils numériques ;
- de proposer des actions d'amélioration lorsque cela est nécessaire ;
- d'être l'interlocuteur référent sur les questions d'accessibilité numérique.

### Sensibilisation et bonnes pratiques

Les équipes impliquées dans la conception et la diffusion des formations sont sensibilisées aux enjeux de l'accessibilité numérique.

Les contenus pédagogiques et outils utilisés sont conçus en tenant compte des principes d'accessibilité, dans une logique d'amélioration continue.

Des adaptations pédagogiques peuvent être mises en place pour les personnes en situation de handicap, lorsque cela est nécessaire, dans le respect du cadre réglementaire et du programme de formation validé.

## 7. HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT

---

Notre formation est accessible et adaptable aux personnes en situation de handicap.



**Merci de contacter notre référente handicap pour anticiper les aménagements nécessaires :**

**Sandy Slonina**

**[sandy@excellence-ia.fr](mailto:sandy@excellence-ia.fr)**



## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Certaines dispositions spécifiques s'appliquent selon la nature de la formation suivie.**

### Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation et d'accompagnement proposées par Excellence VAE Groupe, incluant notamment :

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- les formations linguistiques, dont l'anglais,
- la formation certifiante « Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'IA générative » – RS6776 Inkrea,
- les formations professionnelles courtes.

Elles complètent le règlement intérieur, les Conditions Générales d'Utilisation et la Politique de Confidentialité.

### Article 2 – Modalités d'inscription et contractualisation

L'inscription devient définitive après signature du contrat ou de la convention de formation.

Lorsque la formation est financée via le CPF, la contractualisation est réalisée de manière dématérialisée via FranceConnect+.

Toute inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

### Article 3 – Modalités de financement

Financements possibles : CPF (avec ou sans abondement employeur), France Travail, OPCO ou employeur, paiement personnel (avec formules d'échelonnement possibles).

En cas d'impayé : suspension de la prestation + exigibilité immédiate du solde.

### Article 4 – Prix et facturation

Les tarifs sont précisés dans les contrats. Les frais annexes restent à la charge du bénéficiaire sauf mention contraire.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 5 – Rétractation, annulation et résiliation

Pour les formations financées par le CPF, le bénéficiaire dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

Toute annulation avant le démarrage, dans ce délai, n'entraîne aucun frais. En cas d'abandon après le début de la prestation, la facturation est réalisée au prorata des heures effectivement réalisées.

En cas de force majeure, un remboursement prorata temporis peut être appliqué.

Tout manquement grave aux obligations contractuelles peut entraîner l'arrêt immédiat de la prestation, sans remboursement.

## Article 6 – Accès aux outils numériques

Accès nominatif, limité à la durée de la prestation, sans responsabilité de l'organisme en cas de problème technique externe.

## Article 7 – Obligations du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à :

- respecter les règles d'assiduité et de participation,
- honorer les rendez-vous fixés,
- se conformer au règlement intérieur et aux consignes pédagogiques.

## Article 8 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques, outils, tests, contenus numériques et productions remis ou utilisés dans le cadre des formations sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction ou utilisation hors du cadre contractuel est interdite.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 9 – Confidentialité et RGPD

Une confidentialité renforcée s'applique aux prestations de bilan de compétences et de VAE, conformément aux articles L6313-10 et R6313-7 du Code du travail.

Excellence VAE Groupe agit en qualité de responsable de traitement au sens du RGPD.

Les données collectées sont utilisées exclusivement à des fins pédagogiques, administratives et réglementaires, et conservées selon les durées légales en vigueur.

Le bénéficiaire dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition.

## Article 10 – Articulation contractuelle

Les présentes CGV s'appliquent conjointement avec le règlement intérieur, les CGU et la Politique de Confidentialité.

En cas de contradiction, les documents contractuels spécifiques à la formation prévalent.

## Article 11 – Loi applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Marseille.